



LEVIS, 11 SEPTEMBRE 1886

PENSEES DU CHEF LIBERAL. UNE PAR JOUR

Québec, 8 février 1883.

Mon cher Cauchon,

Mes "ennemis" vont tenter un mouvement contre moi au Club National demain soir (vendredi). Il faut les écraser. Seriez-vous assez bon pour donner un coup de main afin d'avoir mes amis présents?

Il faudrait écraser cette clique de la "Patrie," si l'on veut faire quelque chose.

A vous,

HONORE MERCIER

LA QUARANTAINE

On nous apprend que certaines personnes essayent de faire signer un protêt contre les autorités fédérales au sujet des mesures rigoureuses mais légales qui ont été prises à la Quarantaine de Lévis.

Nous mettons les citoyens de St David et de Lévis en garde contre cette démarche compromettante qui n'aurait que pour effet d'indisposer les autorités et de nous faire perdre l'indemnité sur laquelle ceux qui ont eu à souffrir doivent compter.

Comme on veut faire du capital politique avec cette question, nous devons mettre immédiatement devant le public les faits tels qu'ils sont, afin que personne ne s'en laisse imposer par de prétendus défenseurs des opprimés qui se font toujours grassement payer leurs peines, leurs larmes et leurs services.

Il y a quelque temps on constata à la quarantaine que des bestiaux étaient atteints de pleuro-pneumonie. C'est une maladie violente, mortelle, très contagieuse. Si les autorités n'avaient pas pris immédiatement des mesures pour isoler les troupeaux atteints ou en danger de l'être dans un rayon d'un demi-mille ou plus, nous aurions peut-être aujourd'hui à constater une épidémie générale sur les animaux dans le comté et dans le district.

Il a fallu ces années dernières mettre en quarantaine des comtés entiers. Le comté de Huntington le fut pendant trois mois parce que le choléra des porcs s'y était déclaré.

Les comtés de Laprairie, Terrebonne et Richelieu ont été pareillement séquestrés parce qu'on y avait signalé des cas de gales des moutons.

Personne ne s'est récrié dans ces comtés contre ces mesures sévères, car les cultivateurs ont compris que devant l'intérêt général l'intérêt particulier devait céder et que, pour éviter un plus grand mal, il fallait faire quelques sacrifices.

Par ce moyen, on a empêché la maladie de se propager et l'Angleterre qui était sur le point d'interdire l'entrée des moutons canadiens sur ses marchés a levé l'embargo. Cette année encore, si on n'avait pas pris à la Quarantaine des mesures radicales, dès le commencement de l'épidémie, les portes des marchés européens allaient nous être fermées.

Ceux qui se sont mis à la tête du mouvement de protestation ont-ils conscience du mal qu'une pareille conduite peut nous faire à l'étranger? Ne comprennent-ils pas qu'en soulevant les préjugés de la population et en lui demandant de protester contre des lois que toutes les nations ont reconnues de nécessité première, ils vont faire passer notre race pour un ramas d'ignorants et d'idiots? Il y'en a assez déjà qui veulent nous traiter comme des parias, il ne faut pas que les nôtres se mêlent de nous faire rétrograder cinquante ans en arrière, quand tous les autres autour de nous marchent de l'avant, suivent les impulsions du progrès et croient aux données des sciences exactes et certaines.

Nous regrettons pour l'honneur et la bonne renommée du comté de Lévis qu'il se soit trouvé des gens assez arrière et aux vues assez bornées pour tromper de pareille façon notre population honnête et pleine de confiance.

On dit que les autorités ont maltraité les cultivateurs et que ceux-ci sont obligés de faire des sacrifices considérables pour la sûreté publique. Nous nions que qui que ce soit ait été maltraité.

Les autorités ont mis une zone d'un demi-mille carré en sequestre autour des établissements de la quarantaine. C'est vrai. Nous voudrions trouver un seul journal dans le pays, à quelque parti qu'il appartienne, pour protester ou trouver à redire contre cette mesure.

Les autorités ont payé aux cultivateurs des terres qui étaient mis en sequestre les trois quarts de la valeur réelle de leurs animaux. Elles leur ont laissé la propriété de ces animaux pourvu qu'ils fussent tués dans les trois semaines. Ces animaux n'étaient point atteints. On a pu les vendre à leur valeur et faire un bénéfice net. L'estimation a été faite par des experts choisis par les deux parties et l'estimation a toujours été des plus libérales. Pour ne citer qu'un exemple, l'expert d'un cultivateur estimait la valeur de deux bestiaux à \$30.

Les autorités payèrent \$45 et laissèrent les animaux dont la valeur avait été payée au cultivateur qui a pu les vendre à son profit.

Il est vrai que pendant un certain temps sur les terres sequestrées il ne peut être introduit de nouveaux animaux. C'est un sacrifice et un sacrifice considérable pour plusieurs cultivateurs, nous le comprenons.

Nous comprenons aussi que les autorités bien disposées ne manqueront

pas de faire voter une indemnité à ceux qui souffrent pour la bien général de la communauté. C'est la justice. Si on se rebelle, par exemple, contre l'exécution de la loi, nous ne voyons pas comment on pourrait espérer une indemnité.

A l'honneur des cultivateurs dont les terres ont été sequestrées nous devons dire qu'ils ont compris la nécessité qui faisait agir les autorités. Ce ne sont pas ceux-là qui protestent, ce sont des gens qui n'ont aucun intérêt dans le comté et qui viennent jeter le trouble chez les nôtres pour satisfaire leur ambition personnelle.

Il paraît que ce mouvement de protestation a commencé parce que l'on ne pouvait pas avoir cette année une exposition agricole du comté à Lévis où on avait l'habitude de l'avoir parce qu'il se trouve soumis à l'interdiction de la quarantaine.

Il y a d'autres fermes dans St David tout aussi propices que celle-là et rien n'empêche que l'exposition y soit tenue.

Si l'on voulait tenir l'exposition agricole dans le demi-mille sequestré, nous serions les premiers à protester contre une pareille imprudence, car nous ne sommes pas ici pour cultiver les préjugés, mais pour protéger le public.

Comment nos cultivateurs aimeraient-ils cela si pour avoir eu l'exposition sur le terrain ordinaire, la pleuro-pneumonie se propageait parmi leurs animaux? On serait obligé de mettre tout le comté en quarantaine et c'est tout ce que l'on aurait gagné.

Que l'on calcule le tort immense que cela ferait au commerce considérable des bestiaux qui se fait de ce côté-ci du fleuve.

Nous n'avons qu'à signaler ces faits à l'attention publique pour être sûrs que les citoyens ne tomberont pas dans le piège que l'on veut leur tendre.

Que l'on se soumette patiemment à une loi nécessaire, que dans l'intérêt général on fasse quelques sacrifices, et l'on peut être certain que l'on trouvera parmi les amis du gouvernement quelqu'un qui nous aidera à demander l'indemnité laquelle nos cultivateurs ont droit.

L'AFFAIRE FORGET

En mil huit cent quatre-vingt-trois un emprunt de \$3,000,000 a été voté, et une émission de la moitié de cette somme a été autorisée par le gouvernement.

Des souscriptions ont été demandées pour cette émission. MM. L. J. Forget & Cie ont soumissionné toute la somme; mais beaucoup d'autres personnes ayant soumissionné pour diverses sommes, et le gouvernement les ayant acceptées, la souscription de MM. L. J. Forget & Cie ne fut acceptée que pour la balance, savoir: \$816,500.

Peu après, par convention arrêtée le 23 octobre, 1882, MM. L. J. Forget & Cie ont acheté au pair la balance non émise de l'emprunt de \$3,000,000. Cette balance devait être émise au fur et à mesure que la Province en aurait besoin, et MM. L. J. Forget & Cie se sont obligés de payer chaque demande de fonds au Gouvernement sous trois mois de l'avis qui leur serait donné à cet effet. Comme garantie de l'exécution de cette convention, MM. L. J. Forget & Cie ont déposé \$30,000 entre les mains du Trésorier, à la condition que s'ils manquaient de faire un paiement qui pourrait être demandé, la somme serait confisquée et deviendrait la propriété du Gouvernement, mais que s'ils remplissaient leurs engagements, la somme serait imputée comme complément du montant payable pour eux pour les obligations qu'ils avaient achetées. Le dépôt devait porter intérêt en faveur de MM. Forget & Cie au taux de 5 pour cent par année jusqu'au jour de l'imputation ou de la confiscation, selon le cas.

En 1883, la Législature a autorisé un supplément de \$500,000 à l'emprunt de \$3,000,000, ce qui portait la balance non émise à \$2,000,000. Dans le temps, il restait une somme de \$383,500 non versée sur la souscription de M. Forget & Cie dans la première émission (\$16,500,000), ce qui formait, avec le montant non émis, un total de \$2,383,500.

L'emprunt était remboursable non pas à échéance fixe, mais à l'option du Gouvernement après l'expiration de trente années.

Par l'acte autorisant l'emprunt supplémentaire \$500,000, était décrété que l'emprunt, au lieu d'être effectué à un intérêt de 5 pour cent, pourrait l'être à un intérêt de 4 pour cent; mais que dans ce dernier cas, les obligations ou débiteurs pourraient être émises pour un montant additionnel nominal.

MM. Morton, Rose et Cie ont offert de prendre la balance de l'emprunt au prix de \$81 pour chaque \$100 nominal, portant intérêt aux taux de 4 pour cent, et en même temps MM. L. J. Forget ont offert de résilier leur contrat afin de permettre au Gouvernement de négocier avec ces premiers.

Le 9 mars 1885 le trésorier a été autorisé par arrêté en conseil de remettre à MM. Forget et Cie le dépôt de \$30,000 contre un billet pour la même somme garantie par le transfert comme sûreté collatérale de trois actions de la compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario, et de convenir avec eux que le Gouvernement aurait le droit pendant trente jours de résilier leur contrat.

Le Trésorier a, alors, été autorisé à négocier avec MM. Morton, Rose & Cie le placement de la balance de l'em-

prunt en obligations augmentées nominativement de 25 pour cent portant intérêt à 4 pour cent, mais peu après, cet arrêté a été révoqué, vu que le Gouvernement considérait qu'il n'était pas désirable d'augmenter nominativement le montant de la dette publique, même en n'augmentant pas le service annuel des intérêts.

Le 27 avril 1883, le gouvernement a effectué avec un syndicat représentant la Banque de Montréal, un emprunt de £500,000 str. (\$2,433,333.34) au taux de 5 p. cent par an, au pair, payable au bureau de la banque de Montréal à Londres, en Angleterre. Le même jour, la convention avec MM. L. J. Forget & Cie pour la vente de la balance de l'emprunt de 1882 a été révoquée et il a été convenu que le billet pour \$30,000 leur serait remis et que les actions de la Compagnie du Richelieu et d'Ontario acceptées comme sûreté collatérale leur seraient rétrocédées. En même temps la souscription de MM. L. J. Forget et Cie dans la première émission a été annulée quant à la somme de \$383,500 qui n'était pas encore versée, et ils ont aussi rétrocédé au gouvernement des obligations de débiteurs pour \$50,000.

Du montant de l'emprunt de \$3,000,000 voté en 1882, une somme de \$1,500,000 était destinée aux subventions accordées aux chemins de fer. Par le contrat avec le syndicat, et ce somme devait rester en dépôt à la banque de Montréal, portant intérêt à 5 p. cent par an, et était remboursable en cinq paiements annuels de \$300,000, c'est-à-dire à mesure que les subventions de chemins de fer devaient être exigibles.

Après la signature de ces contrats, le gouvernement a remis le billet de \$30,000 à MM. Forget et Cie et leur a rétrocédé les actions qui en garantissaient le paiement.

Tels sont les faits concernant l'affaire Forget.

Le million et demi qui formait l'objet du contrat avec MM. L. J. Forget & Cie était la somme destinée aux subventions qui avaient été votées pour favoriser la construction de chemins de fer, et comme cette somme n'était payable qu'au fur et à mesure que les chemins de fer auraient droit aux subventions qui leur étaient respectivement accordées, il avait été convenu qu'elle serait payable de temps à autre à la demande du gouvernement, c'est-à-dire, selon ses besoins. L'emprunt supplémentaire de \$500,000 a été voté pour pourvoir à des besoins pressants et il était urgent de négocier ce montant au plus tôt.

Cette somme ne tombait pas dans le contrat de J. Forget et Cie, et vu sa modicité, le gouvernement a éprouvé de la difficulté à effectuer l'emprunt de ce montant.

MM. Morton, Rose et Cie offraient un prêt au gouvernement égal à la partie non émise de l'emprunt et à la partie non payée de la première émission. Vu la difficulté que l'on éprouve toujours à placer de petits emprunts, le gouvernement a cru qu'il serait avantageux de négocier avec ces Messieurs, à la condition, toutefois, que sur le montant de l'emprunt, la somme de \$1,500,000 fut placée jusqu'à ce qu'on en aurait besoin, de manière à rapporter l'intérêt payable sur les obligations ou débiteurs qui se représenteraient. Ce sont ces raisons qui ont engagé le gouvernement à stipuler avec MM. L. J. Forget et Cie le droit de résilier leur contrat et à leur remettre le dépôt de \$30,000 contre le billet garanti par les actions de la compagnie du Richelieu et d'Ontario.

L'offre de MM. Morton, Rose et Cie comportait l'émission d'obligations ou débiteurs, rapportant un intérêt de 4 pour cent par an; mais ces obligations ou débiteurs devaient être augmentées nominativement de 25 pour cent, ce qui aurait porté l'intérêt au taux de 5 p. cent, sur ce montant réel. Cependant, d'un autre côté, les obligations ou débiteurs n'auraient été payables qu'à la volonté du gouvernement après l'expiration de trente ans.

Le gouvernement croyait qu'il serait avantageux d'introduire le système de se procurer de l'argent pour ses besoins en émettant des obligations sans stipulation d'échéances fixes, ce qui aurait été équivalent à la création de rentes, et son but principal était de faire voter la Province parmi les pays empruntant à 4 p. cent. Plus tard, après s'être consulté, le gouvernement a été convaincu que l'opinion publique en cette province n'était pas encore mûre pour cela et préférait le système d'obligations à échéances fixes, et il a, par conséquent, discontinué les négociations avec MM. Morton, Rose et Cie.

En même temps le gouvernement a accepté l'offre du syndicat de la Banque de Montréal qui comportait tout les considérations voulues, savoir: réalisation immédiate des \$500,000 dont le gouvernement avait un besoin urgent; dépôt du million et demi affecté au paiement des subventions de chemins de fer, et obligations portant 5 p. cent, et que l'on pouvait payer à l'expiration de trente ans sans perte pour la Province.

Le gouvernement ayant trouvé son affaire, n'a jamais mis MM. L. J. Forget & Cie en demeure, et il n'y a jamais eu défaut de leur part, ni, par conséquent, confiscation de leur dépôt. Il ne lui restait qu'à résilier le contrat avec eux et à leur remettre le billet et la garantie collatérale.

LA BULGARIE

Le Prince Alexandre a été l'objet d'une grande ovation, à son arrivée à Vienne ainsi qu'à son départ. Lors-

qu'il est arrivé à Darmstadt, il a été reçu par le secrétaire de la légation anglaise et le maire de la ville. Il est reparti immédiatement pour Juhnheim, résidence de son père.

Le voyage triomphal du prince Alexandre est presque sans précédent dans l'histoire. A chaque village de Bulgarie à travers lequel il a passé les paysans attendaient son arrivée et il a été partout accueilli avec enthousiasme. Ces scènes se sont répétées en Roumanie et en Autriche.

Après le départ du prince, de Pesth, des manifestations hostiles ont eu lieu en face de la consulaire russe, et il a fallu appeler la police pour disperser la foule. A Presbourg et autres grands centres, une foule considérable était rassemblée pour faire honneur au prince.

Il existe des symptômes de l'intention de l'Autriche de s'opposer à ce que la Russie étende davantage son influence en Bulgarie.

On dit que cette décision a été prise à la suite d'un mouvement bourgeois en faveur d'une politique de résistance à la Russie.

Il est rumeur que la Porte se veut pas accepter sir William White, comme successeur de sir Edward Thornton au poste d'ambassadeur anglais en Turquie.

Au cours d'une entrevue, hier, le prince Alexandre a dit qu'il lui fallait rester tranquille pendant trois mois, se taire et attendre les événements. L'Allemagne, l'Autriche et la Russie, a-t-il dit, lui ont défendu d'exécuter ceux qui avaient complété contre lui, le privant ainsi d'un attribut essentiel du pouvoir et l'abdication était le seul moyen honorable qui lui restait de sortir de cette position.

Voici l'opinion de quelques journaux étrangers.

Le correspondant du "Times" à Berlin, dit que l'opinion se confirme que la conduite du czar a été dictée par un motif plus personnel que politique et par lequel il voulait, c'est-à-dire se venger du prince Alexandre.

Le "Tagblatt" dit que le gouvernement autrichien a adressé une note à St. Pétersbourg supposant à ce qu'on envoie un plénipotentiaire russe en Bulgarie.

Le "Tromblast" dit que les journaux qui parlent d'incorporer l'Autriche et la Bulgarie ne reflètent que les intentions de la Russie. Il est tout-à-fait oiseux de dire que l'Autriche va prendre part aux intrigues qui ont lieu dans cette question bulgare.

Le "New Free Press" annonce que les officiers de l'armée bulgare stationnés à Vienne, se sont réunis avant hier et qu'ils ont adopté des résolutions s'engageant à rester fidèles au prince Alexandre et exprimant l'espoir qu'il retournera en Bulgarie.

Il est rumeur que le prince Henry de Battenberg qui se rend actuellement à Darmstadt est porteur d'une lettre de la reine Victoria demandant au prince Alexandre de se rendre à Balmoral. L'intention de la Reine dans ces démarches n'est pas encore connue.

BULLETIN POLITIQUE

TEMISCOUATA

Rien de plus digne que de voir le désappointement des démagogues rielistes, depuis la raclée qu'ils ont reçue mardi à St-Arsène, et nous avons lieu de croire que ce n'est pas la dernière qui les attend.

Une grande assemblée politique est convoquée pour demain aux Trois-Pistoles. Des orateurs des deux partis y adresseront la parole.

BERTHIER

Une grande assemblée politique a lieu aujourd'hui à la petite rivière.

Demain après le grand messe, les deux candidats et leurs amis respectifs se rencontreront à Berthier.

Lundi soir une autre assemblée aura lieu à Laonraie et mardi soir à Lavaltrie.

Les dernières nouvelles que nous recevons des différentes paroisses de ce comté sont très favorables au candidat ministériel.

JACQUES-CARTIER

Nous apprenons que M. Rastoul ancien marchand de Montréal et retiré des affaires depuis plusieurs années a définitivement accepté la candidature conservatrice dans le comté de Jacques-Cartier.

M. Rastoul commence dès aujourd'hui l'organisation des comités dans toutes les paroisses du comté.

OTTAWA

La lutte qui se poursuit dans le comté d'Ottawa semble favoriser de jour en jour les chances d'élection de M. Cormier. Partout où le candidat ministériel porte la parole, il est accueilli avec enthousiasme, et tout fait espérer que les électeurs du vaste et beau comté d'Ottawa éliront à une très forte majorité M. Cormier comme successeur de M. Duhamel pour les représenter dignement dans la législature de Québec.

LAPRAIRIE

Une grande assemblée politique a été tenue hier à St-Jacques le Mineur.

TERREBONNE

M. Nantel aura fini de visiter le sud du comté dimanche. Il se mettra de suite à visiter le nord où il restera aussi longtemps qu'il sera nécessaire. Le 23, il y aura une assemblée générale du comté à Ste-Agathe des Monts où les deux partis pourront se faire représenter.

P. E. Leblanc, M. P. P. C. A. Connolly ont été invités à prendre la parole.

M. Limoges invitera de son côté qui il lui plaira; les conservateurs se compromettront pas l'indécence de mettre des noms sur le papier, et de dire ensuite que cela équivalait à des invitations.

CHAMPLAIN

Les candidats du comté de Champlain se sont rencontrés à Saint-Narcisse, dimanche. M. Tancred Trudel a remporté un éclatant succès: il a même forcé le jeune Dr Trudel à retracer une partie des accusations mensongères qu'il colporte dans le comté depuis le commencement de la lutte.

ROUVILLE

Les électeurs du comté de Rouville se montrent de plus en plus favorables à la candidature de M. Poulin. La grande assemblée qui a été tenue, dimanche dernier, à l'Ange Gardien l'a hautement prouvé.

Dimanche prochain, la lutte se fera à St Paul d'Abbotsford.

COMPTON

Un ami nous écrit de ce comté. Mardi le 31 août j'étais présent à une assemblée publique tenue à St-Romain de Winslow, localité entièrement peuplée de Canadiens-français. M. McIntosh et M. Léonard, les deux candidats, étaient présents et ont parlé. Parmi les orateurs étrangers qui adressèrent également la parole figurait un certain commis voyageur du nom de Fortier qui débita un discours échevelé et fatigué sur la question Riel. Il fit appel aux préjugés des Canadiens-français et chercha à soulever leurs sentiments contre les Anglais. M. Léonard, présent à tout ce discours, n'eut pas un mot de blâme à l'adresse de ce dévergondage et y acquiesça par son silence.

Vendredi le 3 septembre avait lieu une autre assemblée à Stornovay, dans Winslow Sud, localité peuplée surtout d'Écossais protestants. M. Léonard y parla et eut soin dans son discours de dire que l'affaire Riel n'avait rien à faire avec la présente lutte, que le gouvernement Ross n'avait mérité aucun reproche en rapport avec cette affaire.

Les libéraux de ce comté vont tâcher de jouer double. Dans les localités françaises les affiliés de M. Léonard vont exploiter l'affaire Riel à qui mieux mieux, et lui les approuvera par son silence en ayant soin cependant de dire dans les localités anglaises juste le contraire de ce qu'il fait ou laisse pré-hier par ses agents au milieu des Canadiens Français.

Pareille tactique est déloyale et tout simplement honteuse, mais qu'importe les moyens employés. M. Léonard appartient à une école qui n'a jamais été scrupuleuse. Heureusement que les électeurs intelligents voient clair dans ce truc archi-malhonête.

DISSOLUTION DES CHAMBRES

Nous croyons être bien informé en annonçant que l'avis de dissolution des Chambres locales sera publié aujourd'hui dans la Gazette Officielle.

GAZETTE UNIVERSELLE

Le général de la compagnie de Jésus vient de publier un mémoire sur l'ordre de Saint-Ignace, qui est rempli de dates et de statistiques. Nous y trouvons que depuis la fondation de leur compagnie, les Jésuites comptent dans leurs rangs 248 saints, 1,500 martyrs, 13 papes, 60 cardinaux, 4000 archevêques ou évêques et 6000 auteurs dans toutes les branches du savoir humain.

Les journaux monarchistes rapportent que M. El Bocher, sénateur, chargé de tous les pouvoirs du comté de Paris, était absent lorsque s'est produit, à la suite d'une lettre du capitaine Morhain, l'incident relatif aux travaux de l'église de la ville d'Eu, incident qui, pendant plusieurs jours, a servi de texte aux accusations de la presse républicaine. M. Bocher s'est exprimé, dès son retour, d'adresser à son collègue M. Ancel, membre du conseil général de la Seine-Inférieure, une lettre qui déclare que les engagements pris par monsieur le comte de Paris, quels qu'ils soient, seront exactement tenus.

La comtesse de Bruges de Geringer, s'occupe de l'établissement d'une colonie belge au Nord-Ouest. Elle s'est mise en relations avec l'archevêque Taché pour obtenir des renseignements complets. La comtesse désire établir les Belges dans une localité où on parle leur langue et où ils pourront professer leur religion.

Le cout du tunnel projeté entre l'Irlande et l'Écosse sera d'environ cinq millions de livres et l'achat des terres avoisinantes chaque côté coûtera un million de livres. Le tunnel sous marin de l'île du Prince Édouard ne coûtera pas plus de quatre millions de piastres dit le sénateur Howland.

Le journaliste américain Cutting, dont l'arrestation et l'emprisonnement récents au Mexique ont donné lieu à tant de difficultés diplomatiques, est, dit-on, sans ressources à El Paso (Texas), ayant dépensé le peu qui lui avait pour son procès. Cutting avait été engagé pour faire des conférences; mais il prétend que sa santé a été tellement affectée qu'il ne peut pas tenir les engagements.

La réunion annuelle des membres de l'Union-Charrette aura lieu le dix-neuf du courant à Woonsocket, R. I. On pense que le général de Charrette assistera à cette démonstra-

tion des anciens zouaves pontificaux, car il est attendu à New-York dimanche prochain, le 12, et M. le Dr. Henri Desjardins, de Boston, doit aller à sa rencontre pour le prior d'honneur l'Union-Charrette de sa présence. Des invitations ont été adressées à M. M. Trudel et Rouleau, zouaves de Québec, de se joindre à leurs camarades des États-Unis, en ce beau jour.

Le serpent de mer a été vu dans la rivière Connecticut en face de Cromwell, jeudi matin. Il a failli faire chavirer un chaloupe monté par le colonel Sloking et M. Solas Sogo. Le monstre mesura 100 pieds de long.

Judi matin, le vapeur Filgote en descendant les rapides de Lachine brisa la chaîne de son gouvernail pendant qu'il passait dans les tourbillons. Le navire sans direction commença à descendre de côté et une panique s'empara des passagers. Le pilote Clément Bouthillier, qui est un des nos navigateurs les plus habiles et les plus intrépides du St Laurent, garda son sang froid. Il courut avec les hommes de la timonerie à la poupe du vapeur, posa la barre dans la tige du gouvernail et remit le Filgote dans sa ligne normale. Les passagers en furent quittes pour la peur.

Le camp militaire de Kingston est maintenant en bon ordre et tout marche à merveille. Le nombre des volontaires est de onze à douze cents. Hier, le général Middleton, après avoir passé la batterie B en revue, a visité le camp. Il y passera toute la journée aujourd'hui.

Un tableau publié par le ministère de l'Agriculture montre qu'au Manitoba, il reste encore 54 pour cent des terres incultivées. On peut aussi acquiescer des terres améliorées et ce à bon marché. Dans le groupe des comtés de l'est, la moyenne du prix des terres, au comptant est de \$9,18 l'acre, dans le centre \$8,74 et dans l'ouest \$7,90. Le prix moyen des terres non améliorées est de \$4,50 dans l'est \$4,77 dans le centre, et \$4,41 dans l'ouest.

Un correspondant du "Sun" de New-York, exprime sa croyance que si jamais on capture le fameux serpent de mer, on découvrirait que ce n'est ni plus ni moins qu'une énorme tortue de mer. Le corps restant sous l'eau, est conséquemment invisible. La tête quand on l'aperçoit est poussée hors de l'eau, lui donne l'apparence d'une tête de serpent. L'imagination fait le reste.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE

Londres, 10 septembre.

Une explosion dans une mine, aujourd'hui, a causé la mort à sept personnes et a blessé dix.

La nouvelle que les troupes aux casernes Barr, dans le comté de King, Irlandais, se sont refusées à faire de nouvelles évictions, est controuvée.

Sr Edward Thornton, ambassadeur britannique en Turquie, est parti pour Constantinople.

Ross et Beach, ont déposé £200 chacun comme enjeu, pour une course en chaloupe.

Teemer a lancé un défi à Gardner avec un enjeu de 200 livres pour une course pour le titre de champion.

Un des dynamitards de 1884, Daly, est mourant dans sa prison. La branche de la Ligue nationale Smith O'Brien dont il était membre, a adopté une résolution d'indignation contre le gouvernement parce qu'il refuse aux parents de Daly la permission de le voir.

Sir J. E. Gorst, sous secrétaire de l'Inde, a annoncé aux Communes cette après-midi que le chemin de fer stratégique traversant la passe Bolan, est terminé jusqu'à Quettah; et qu'on a fait ces explorations pour le continuer jusqu'à Candahar.

Il a aussi déclaré qu'un autre chemin de fer stratégique par la route de Harnin était en voie de construction.

Lord Randolph Churchill a annoncé aux Communes, cette après-midi, que le gouvernement avait l'intention de codifier les lois criminelles de l'empire.

Le projet de loi agraire Parnell a été lu pour la première fois aujourd'hui. La seconde lecture aura lieu mardi prochain.

FRANCE

Paris, 10 sept.

Le marquis Tseng dit que le différend entre la Russie et la Chine a été réglé.

Deux officiers italiens ont été arrêtés en Savoie sous accusation de prendre des croquis des forts français.

Les affaires ne vont pas bien dans le Madagascar, surtout au point de vue des intérêts de la France. Le gouvernement envoie des troupes de renfort à Tananave.

Un télégramme de l'évêque du Tonkin à l'Univers, annonce que 700 chrétiens ont été massacrés, 40 villages incendiés dans la province de Mankog et 900 chrétiens sont mourants de faim.

ALLEMAGNE

Berlin, 10 sept

L'empereur, son épouse et le prince héritier sont arrivés à Strasbourg aujourd'hui, où ils ont été reçus par le roi de Saxe et le Grand Duc. Grand enthousiasme, décorations des rues magnifiques et foule nombreuse de visiteurs.

ITALIE

Rome, 10 sept. Les ravages du choléra pour les dernières vingt heures sont comme suit : Putignano.....18 non, cas 10 décès Torara.....16 " 7 " Ailleurs.....49 " 20 "

NOUVELLE-ECOSSE

Halifax 10 septembre —Une dépêche d'Arischat reçue hier soir, donne des détails sur la saisié de la goélette américaine Pearl Nelson. Elle est arrivée des Grands Baucs mardi soir et le capitaine Kemp permit à onze de ses matelots demeurant près d'Arischat, de débarquer vers minuit et de visiter leurs familles.

Un officier de douane ayant appris ce fait se rendit à bord de la goélette de bonne heure le matin, mais le capitaine Kemp était alors parti pour faire rapport à la douane. Le second admit que l'équipage était débarqué, à sa connaissance, durant la nuit, sur quoi, le navire fut saisi et ensuite relâché moyennant un dépôt de \$200 qui est la moitié de l'amende ordinaire. La goélette a fait voile hier pour Princetown.

QUÉBEC

Montréal 10 septembre. La United States and Canada Express Company a été absorbée par la American Express Company. Elle a un capital de \$18,000,000.

—Michael J. Sheenan, marchand de Yarmouth, N. E. qui a failli pour un montant de \$30,000 sera traduit devant la cour de Yarmouth pour avoir obtenu \$25,000 de marchandises sous de faux prétextes.

—Charles Sincennes, âgé de 60 ans, travaillant aux excavations à Hochelaga, a été enseveli sous une grande quantité de terre. Il est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

—Un petit garçon de 3 ans de M. Robert de la Maison Thibaut et Cie, est tombé du haut du balcon de la résidence de son père. Il expira quelques instants après.

—Sir George Stephens, l'hon. J. C. Abbott et W. C. Van Horne sont partis aujourd'hui pour Sherbrooke faire une inspection de la voie de la ligne courte se rendant aux provinces maritimes.

—Les granges de Sir A. T. Galt maintenant occupées par Thos Brown laiter, ont été incendiées. Ces granges contenaient toute la récolte de l'année qui a été complètement détruite. La maison a aussi été endommagée au montant de \$7,000. Les assurances ne sont que pour la moitié de la valeur.

—Sir Charles Tappan, qui est arrivé en cette ville venant d'Halifax a dit en réponse à une question qu'on lui a posée sur le but de sa visite au Canada, ceci : "Agissant sur les suggestions du prince de Galles, disant que l'exposition devait être continuée, j'ai suivi au Canada pour m'entendre avec Sir John A. Macdonald et son cabinet, afin de mettre l'idée du prince de Galles à exécution. Quelle que soit la ligne de conduite qu'adopte le Canada, les autres colonies l'imiteront."

—M. James McShane, père de l'échevin McShane, est mort hier, entre les bras de son fils, à l'âge de 87 ans.

—Les recettes du bazar, hier, ont dépassé \$800, sans compter le dîner qui a rapporté plus de \$400. A la porte d'entrée on a recueilli \$140.

ONTARIO

Ottawa, 9 sept. —L'honorable J. S. Thompson ministre de la justice a été "intervié" aujourd'hui au sujet du résultat de l'élection.

Il ne regarde pas cette élection comme une décision des électeurs sur la question Reel. Il a dit " Dans ce comité, l'esprit de parti est si considérable que les libéraux ignorent ou ne se font pas une juste idée d'un mouvement qui met actuellement le pays en danger."

—Aux prochaines élections générales, j'en ai l'espoir nos arguments et notre exposition des faits seront jugés à leur juste valeur par le peuple qui n'est pas aveuglé par l'esprit de parti."

—M. Dunn, l'employé du ministère de l'intérieur qui était disparu depuis quelque temps vient d'être vu à Ogdensburg, N. Y.

—Les marchands de poisson de Halifax se plaignent au gouvernement que le poisson importé de l'île Saint Pierre, Miquelon, entré en entropôt à Halifax et revendu pour être exporté, nuit beaucoup au commerce et demandent que ce privilège soit aboli. Telle que la loi se trouve maintenant, le gouvernement ne peut intervenir.

—Un représentant d'une maison en gros de Montréal a eu une entrevue avec le commissaire des douanes, dans le but de faire placer certains extraits de teintures sur la liste des articles admis en franchise.

—Le major général Lord, d'Albany, N. Y., et formant partie de la société Lord & Hurdman marchands de bois, de cette ville, est mort aujourd'hui à sa résidence, à Albany.

—Le docteur Kane, grand maître de l'ordre des orangistes de Belfast, et M. G. H. Smith, d'Armagh, envoyés au Canada par l'Union des Loyalistes d'Irlande, adresseront la parole à une réunion loyaliste qui aura lieu,

mardi prochain, au pavillon des patins à roulettes.

—Le juge Würtel, aurait informé, dit-on, une députation d'avocats qui s'est rendue auprès de lui, hier, pour le féliciter, que les brefs pour les prochaines élections provinciales étaient signés avant son départ de Québec, qu'ils étaient datés d'hier, que la mise en nomination aurait lieu le 5 et la votation le 22 octobre.

—Depuis quelques mois, les compagnies de phosphate de Buckingham ont reçu des commandes nombreuses de toutes les parties des Etats-Unis.

Le commerce des phosphates est encore comparativement faible, mais dans quelques années les demandes des Etats-Unis seront immenses. Cela est dû au fait que les Américains ont découvert qu'il pouvait préparer chez eux le phosphate à l'état naturel venant du Canada, et cela au moyen de l'acide sulfurique qu'on peut se procurer très facilement dans les Etats de l'Ouest.

Toronto 10 sept. Le Mail de demain annoncera que le gouvernement va nommer un bureau de statistiques du travail avec une commission d'enquête composée d'hommes d'expérience et intéressés dans la question ouvrière.

—Aujourd'hui était le jour des enfants d'écoles pour visiter l'exposition industrielle.

Les recettes de l'exposition jusqu'à cette date ont été de \$3,019 contre \$1,447 l'an dernier.

—La députation des échevins d'Ottawa s'est rendue aujourd'hui auprès du procureur général Mowatt et a présenté ses objections à l'annexion de New-Edimbourg, à Ottawa.

La députation dit que si l'annexion a lieu, les protestants auront les deux tiers des représentants au conseil, ce qui leur permettra de mettre à exécution leur projet de redistribution.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Les tribus sauvages du Nevada menacent de se soulever.

—On croit savoir que M. Jackson, ministre des Etats-Unis au Mexique, quittera Mexico vers le premier octobre.

—Les sources continuent à jaillir à la Havane. Le village de Cebedalaga est maintenant sous trois pieds d'eau.

—Les parricidistes semblent disposés à recommencer leur système d'obstruction, si le cabinet anglais refuse de porter remède aux maux de l'Irlande.

—Une petite fille âgée de 11 ans de M. Labrie, de Ware E. U., s'est noyée ces jours derniers dans le canal de la compagnie Otis.

—La première conférence que Justin McCarthy doit donner en Amérique aura lieu le 4 octobre prochain. Sujet : La cause de l'Irlande.

—La faillite des manufacturiers de pièces de Philadelphie donnera lieu à une grève générale de 3000 hommes dont 2000 travaillent en cette ville.

—On contredit à Constantinople que la Porte refuse de recevoir Sir William A. White comme ambassadeur britannique en l'absence de Sir Edward Thornton.

—Les tailleurs de vêtements dans 30 magasins de New-York, se sont mis en grève parce que les patrons les forcent à faire chaque jour plus d'heures de travail que ne permettent les lois de l'Union.

—La France semble entreprendre encore une fois de ruiner l'influence anglaise en Egypte.

—A la suite d'une querelle, un nommé McKechnan de Leavenworth, Kans, a tué sa femme et son beau père.

—Le nombre total des décès à New-York, pour les sept premiers mois, de l'année courante a été de 21,720 contre 22,565 l'an passé.

—La rumeur de la disparition des lettres de Cuba est sans fondement. Les communications télégraphiques avec la Havane n'ont pas été interrompues. Il est probable que le général Miles proposera que le chef Apache, Geronimo, soit jugé par une cour martiale qui ne manquera pas de le condamner.

COURRIER DE LEVIS

Température du golfe Vents froids et forts temps froids et pluvieux.

La récolte On nous écrit du lac St Jean que la récolte du foin cette année dans cette localité et dans le Saguenay, en général n'a pas été abondante.

En revanche la récolte du grain donnera un rendement considérable. Les cultivateurs sont très contents, de la perspective. Espérons que les gelées qui sont très fréquentes en ces endroits ne viendront pas gâter la récolte.

—Des nouvelles du Cap Breton annoncent que la récolte y est excellente, notamment dans la petite paroisse de Saint Joseph et celle du Moine.

On a pris une bonne quantité de morue le long de la côte.

Par-ci par-là Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi soir sur la Terrasse Frontenac.

n'a pas siégé hier soir faute de quorum.

—Deux mille pieds de boyaux devaient être reçus prochainement par le Département du feu de Québec.

—Le bazar de l'Asile Ste Brigitte s'ouvrira à l'Académie de musique le 11 octobre prochain.

Bonne nouvelle

Nous venons de recevoir un fonds de banqueroute considérable que nous vendrons à 50 0/0 de réduction.

Ce fonds de banqueroute consiste en étoffes à robe, coton jaune, shirting, coton à chemise, flanelle de toutes couleurs, tweed, serges, drap pilote, camisoles, caleçons, couvertes de laine, chemises en laine tricotée, etc etc.

Aussi nous recevons actuellement le plus bel assortiment de marchandises d'automne telles que tweeds, étoffes à robes, lainages, cashemire noir, drap à manteaux, etc etc.

Tous ces effets sont dans les derniers goûts.

Qu'on n'oublie pas les hardes faites que nous vendons à moitié prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A. GAGNON, Côte du Passage Lévis.

Combat fatal

Samedi dernier, deux jeunes gens du nom de J. B. Sanfagon et Homère Bélanger qui travaillaient tous deux au moulin de M. Eddy à Hull, se sont pris de querelle, et il s'en suivit un combat en règle entre eux.

Le combat a duré 15 minutes. Finalement, Bélanger reçut un coup de poing à la tempe qui le renversa inanimé sur le sol. On le transporta à sa demeure et mercredi matin il expira. Sanfagon a été arrêté.

Tous deux, dit-on, venaient de Beauport.

Mission de la côte nord

M. l'abbé Alexandre Lafrance, missionnaire de la préfecture apostolique de la côte nord, est à Québec. Dimanche, il a prêché à Charlebourg, sa paroisse natale, et a collecté qu'il a fait pour ses missions a été assez abondante. M. Lafrance repartira aujourd'hui.

Repris

Le prisonnier Michel Denis évadé de la prison de la Rivière du Loup a été repris par l'huissier Jean Baptiste Deslauriers au Petit Sault, Madawaska, et incarcéré de nouveau dans la prison, lundi matin. M. Deslauriers a déployé beaucoup de savoir et d'activité dans cette circonstance.

Charbon à bon marché

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la compagnie maritime industrielle de Lévis. Cette compagnie vient de recevoir du charbon écossais anglais de la plus belle qualité qu'elle vendra à des prix excessivement bas. Que l'on profite de cette occasion avant que la hausse se produise.

Navigation

Les examens pour l'octroi de certificats de capitaine et de second qui ont eu lieu au bureau du département de la marine, se sont terminés avec le résultat suivant :

Certificat de compétence Second à bord d'un vapeur, pour le cabotage, Charles Lapiere.

Second à bord d'un vapeur, pour la navigation dans les rivières, Ferd. Castagner.

Certificat de service Capitaine de vapeur, pour la navigation dans les rivières, W. H. T. Tranchemontagne, Joseph Dufour et Rémi Renaud.

Second de vapeur, cabotage, Louis Deschamps.

Second de vapeur, navigation fluviale, Charles Roeré, Jos. Perrault, Wm Lapelle et Henry Narval.

Faillites

Le nombre des faillites durant les derniers sept jours est de 149 aux Etats-Unis et 29 au Canada, formant un total de 170 contre 190 la semaine dernière.

Nouvelles des cantons de l'Est

Richmond.—Un artisan de notre ville, nommé Dubois, est l'inventeur d'un outil appelé Ellipsographe, qui sera fort utile et profitable au métier.

Dudswell.—M. S. C. Bishop, un vieux chasseur, a capturé cinq ours depuis quelques semaines, dans les environs. On voit que l'été a été fatal pour maître Martin dans nos cantons.

Orford.—M. H. M. Converse, de Cherry River, vient de faire une curieuse découverte sur le versant-Est du mont Orford. C'est une colonne de pierre triangulaire, de 60 à 70 pieds de hauteur et d'environ 10 pieds de diamètre. Il y a au sommet de la colonne un chapeau projetant d'environ 10 pieds et un arbre croît dessus. La colonne est d'une forme parfaite et à la base se trouvent plusieurs cavernes de dimensions considérables. D'autres personnes qui l'ont vue depuis disent qu'elle est encore plus merveilleuse que l'indique le premier rapport. La parole est aux savants!

Feu Ferd. Gagnon Nous avons reçu une circulaire signée par MM. Jos. Marchessault, J. G. Vaudreuil, F. B. Olivier, et le révérend J. Brouillet, président, secrétaire et trésorier, d'un comité formé dans le but d'élever à la mémoire de M. Ferdinand Gagnon, décédé à Worcester, un monument et de protéger sa famille, qu'il a recommandé aux Canadiens des Etats Unis, sur son lit de mort.

Ces messieurs nous apprennent que la "Biographie et les œuvres de M. Ferdinand Gagnon" vont être incessamment livrées à l'imprimeur. L'ouvrage sera prêt à être mis en vente dans le courant du mois prochain.

De la vente de l'ouvrage dépend le succès de l'entreprise, dont le but est de témoigner à la famille du regretté défunt, admiration et reconnaissance pour celui qu'elle aimait si vivement.

La souscription se terminera le 20 septembre.

Nous ne pouvons qu'exprimer le vœu que cet appel soit entendu de tous les Canadiens-français.

Concours de tir

Hier, M. le lieutenant Eugène Bourdeau et M. Pierre André, aspirant de marine sont descendus au camp des ingénieurs avec six de leurs hommes, afin de mesurer le terrain et prendre leurs distances, pour le concours qui leur a été proposé par les membres de l'Association de tir du Village Lauzon.

Ça été une grande cérémonie pour se préparer à cette joute. Il est interdit aux mariis français de descendre sur terre ferme avec des armes.

Il a fallu parlementer avec les officiers de la frégate, qui de leur côté se sont adressés à M. le consul de France, qui a fait les démarches nécessaires auprès des autorités militaires du district.

Enfin, tous les obstacles ont été aplaniés, et le concours a été fixé à lundi prochain, à 10 heures du matin.

Bénédiction à Fortierville

Mardi prochain, le 14 courant, il y aura, à Fortierville, bénédiction de l'église et d'une cloche pour cette nouvelle paroisse. Son Eminence le Cardinal présidera la cérémonie et participera par la vapeur Étoile qui laissera le quai Champlain, mardi prochain, pour revenir le lendemain dans l'après midi.

COURRIER DE QUEBEC

Douane Le montant perçu à la douane, le 10 septembre, est de \$1122.22

Le thé

Deux chars chargés de thé pour MM. John Ross & Cie, de Québec sont arrivés par le Pacifique Canadien. Ce thé faisait partie de la cargaison du "Flora" qui est arrivé à Vancouver, il y a quelques jours, directement de Yokohama.

Au patinoir

Sur la gracieuse invitation de M. Spencer, propriétaire et de M. Moulthrop, gérant du patinoir, un bon nombre de citoyens distingués de Québec, ainsi que quelques journalistes, se sont rendus, hier soir, au Rond à patiner, où un superbe souper leur a été servi.

M. le maire de Québec présidait au souper.

Plusieurs toasts furent proposés au maire, au propriétaire, au gérant, aux dames, à la presse, etc.

Résultat.—En prenant régulièrement les "Amors Indigènes" vous sentez votre sang se purifier et s'enrichir, la digestion devient facile, et tout le système prend une vigueur inaccoutumée. Le résultat, c'est la santé.

Notes personnelles

L'hon. juge Chauveau est parti hier matin, pour le Saguenay, avec quelques officiers des frégates françaises.

—M. le curé de Charlesbourg n'a plus rien à craindre aujourd'hui de l'asphyxie dont il a été bien près de mourir.

—L'hon. Lynch est de retour à Québec.

—L'hon. L. O. Taillon est parti pour Montréal, hier.

—L'hon. M. Mercier et M. L. A. Sénéchal étaient à Québec hier.

—M. Charles Drinkwater secrétaire Trésorier du C. P. R., était à Québec hier.

—L'hon. J. Blanchet, secrétaire Provincial, est presque complètement rétabli de l'accident qui lui est arrivé dernièrement dans la Beauve. L'hon. secrétaire provincial est, depuis une couple de jours, à sa résidence d'été à l'île d'Orléans.

Suicide d'un matelot

Le second contre maître de la barque Canova, Capt John son, qui est à l'ancre à l'Anse aux Sauvages, est arrivé à bord hier matin vers trois heures, tout à fait sous l'influence de la boisson. Vers six heures, il se leva dans un état de délirium tremens, se dirigea vers le côté du navire, sauta par-dessus le bord et se noya.

Chanceux

L'heureux gagnant de la prime de \$50 du Monte Illustré, au tirage du mois dernier, est M. N. Hawey, 69 rue Boisseau, Saint-Sauveur. C'est la sixième fois que cette prime est gagnée à Québec.

Obituaire

Nous apprenons avec regret la mort de l'honorable Antoine Duchesneau Duchesnay, ex-sénateur de la Puissance du Canada, décédé ce matin, à l'âge de 76 ans et dix mois.

dans la milice et commanda le 4e bataillon de Portneuf.

Nous offrons à la famille éplorée nos plus sympathiques condoléances.

Enigme.—Quelle est la différence entre une belle jeune fille et une de ces personnes à peau rude, noir et parsemé de boutons ? La première connaît le mérite de la "Lotion Persienne" tandis que l'autre se sert de poudres blanches délayées dans de l'eau, qui ne servent qu'à cacher pour un temps les défauts de la peau.

Une lettre de France

1638 Le docteur Monnier, à Nozay, Loire Inférieure, France, nous écrit ce qui suit :

Depuis longtemps déjà, à la suite d'une vie très occupée de médecin de petite ville, avec un vaste rayon à desservir, j'ai contracté un catarrhe bronchique qui n'a été soulagé que depuis l'emploi des "Capsules Darrois" à la créosote de goudron de hêtre.

Ce médicament, mieux que d'autres a eu l'avantage pour moi de dessécher le flux catarrhal en caustifiant pour ainsi dire les bronches. C'est la sensation que j'éprouvais.

Si je ne suis pas entièrement guéri, ce que je n'espère pas à mon âge—72 ans—je puis affirmer que de tous les moyens que j'ai employés aucun ne m'a donné d'aussi bons résultats.

—Rien n'égale les "Capsules Darrois" à la créosote de goudron de hêtre contre rhumes, bronchites, catarrhes, consommation, asthme, engorgements de poumons, toux et crachements persistants, faiblesse de poitrine, etc.

75 cents dans toutes les pharmacies. Dépôt général : Dr Ed. Morin et Cie, Québec.

Eau Minérale St-Léon

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la lettre de M. Le Maître, capitaine de la vapeur Beaver, au sujet de l'efficacité de cette eau minérale à juste titre si renommée.

Dans la province de Québec on en fait un très grand usage et ce n'est pas sans en connaître les bienfaits en cas de dyspepsie, de bronchite, de consommation, de goutte, de gravelle, de rhumatisme etc., etc. Prix 25 centimes le gallon. A vendre par tous les épiciers et les pharmaciens. Vente en gros et en détail par MM. Gingras Langlois et Cie, seuls agents pour la Puissance.

Le Talisman

Les officiers du Talisman sont MM. Pénaud, capitaine de frégate, commandant ; Crespel, lieutenant de vaisseau, second ; Cogaret, enseigne de vaisseau ; Caubet, aspirant de 1ère classe ; Lorrain, aide-commissaire, officier d'administration et Duployer, médecin de 1ère classe, médecin-major. Le Talisman, qui est un croiseur de troisième classe, porte six canons et la force de ses machines est de 230 chevaux-vapeur.

La fanfare de la "Minerve"

La fanfare de la "Minerve" n'a pas joué hier après midi sur la place Jacques Cartier mais y jouera demain après midi, le programme suivant :

Signal d'orange—Allegro militaire... Henrion La Poupée de Nuremberg—Overture... dans La nuit—Valse... O. Métra Le Page—Bolero... Marie Les Cloches de Cornouille—Fantaisie... Planquette La Belle Hélène—Quadrille... Offenbach

Voici le programme qui sera exécuté ce soir sur la terrasse Frontenac. Le Grandeur—Allegro militaire... Huriner La Grande Duchesse—Overture... Offenbach La Paloma—Habanera... Pradier Martha—Overture... Piatow Les Cent Vierges—Valse... Lecqz Robert le Diable—Fantaisie... Meyerter Orphée aux enfers—Quadrille... Offenbach

Gaz combustible

M. Cyrille Duquet, membre du conseil de ville, et ceux qui lui prêtent leur concours, viennent de recevoir les lettres patentes qui les incorporent sous le nom de "compagnie de gaz combustible". M. Duquet se rendra, dans quelques jours, à Pittsburgh, pour y étudier l'exploitation de ce gaz qui s'y pratique avec une grande perfection. Cette compagnie a l'intention d'introduire bientôt l'usage de gaz combustible à Québec.

Brigandage

On raconte que dans la nuit de mardi dernier, sept individus sont entrés dans la demeure d'un nommé Rochette, à St Augustin, en enfonçant la porte.

Rochette fut saisi et tenu dans l'impossibilité de faire au mouvement, tandis que les autres fouillaient la maison où ils enlevèrent la somme de \$12. Mde Rochette est restée très affecté de cet acte de brigandage.

MARITIME

La cargaison de charbon provenant de la barque "Alba" venant de Greenock, a été vendue à \$4.25 et celle de la Dominge, venant de Hull, aussi à \$4.25.

—Le str. "Otter" emportant les mailles de la côte Nord, est parti hier matin pour son onzième voyage de la saison. Il fera quatre autres voyages encore.

—La barque "Charger", en destination de Belfast, en sortant de son lieu de chargement hier après-midi pour prendre la mer, s'est échouée, mais est sortie ensuite de son échouement avec l'aide des remorqueurs "Flora" et "Isabel". Cette barque n'a pas essayé d'arrières et a pris la mer.

—Le str. "Lake Superior", est arrivé de Montréal à 9.30 a. m. hier, et a jeté l'ancre en rade pour prendre une certaine quantité de maïs. C'est le premier steamer qui prenne de la cargaison à Québec depuis très longtemps.

Les navires suivants sont partis pour la mer hier, après avoir travaillé beaucoup pour se rendre prêts à prendre la mer :

afin d'éviter une augmentation dans les assurances sur la cargaison, augmentation qui commençaera demain. Les barques "Prince Charles" pour Greenock, remorquée par le "Chalenger", "Jupiter" pour Dundee, remorquée par l'"Aurore", "Marie" pour Holyhead, remorquée par le "Flora", Governor Langdon pour Liverpool, remorquée par le "Chalenger", "Prince Margarete", pour Greenock, remorquée par le "Margarete", "Canova", pour Plymouth, remorquée par l'"Alida", le brigantin "Athos", pour Youghal, remorquée par le "Flora".

Etat comparatif des navires et de leur tonnage entrés dans notre port en 1885 et 1886 jusqu'au 9 septembre.

Table with 2 columns: Year, Tonnage. 1885-412 navires, 320,572 tonneaux; 1886-349, 266,862.

Table with 2 columns: Moins, 64, 53,710; Steamers océaniques, 1885-268 steamers, 305,478 tonneaux; 1886-294, 352,012.

Table with 2 columns: Plus, 26, 46,534; Provinces maritimes, 1885-215 navires, 85,586 tonneaux; 1886-186, 103,401.

Table with 2 columns: Plus, 31, 17,815.

DECES

Duchesnay.—L'honorable Antoine Duchesneau Duchesnay, ex-sénateur, est mort hier matin à l'âge de 78 ans. Il laisse quatre enfants, dont deux filles, l'une mariée à Eug. K. Taché, Esq., commissaire des terres de la Couronne et l'autre au Major Oscar Prevost surintendant de la cartoucherie du gouvernement à Québec.

LA CIE. MARITIME ET INDUSTRIELLE DE LEVIS

OFFRE EN VENTE Charbon "Anthracite" Stove size Chesnut d'Écosse Lire qualité pour poêle. BRIQUES, etc. T. BEAULIEU Gérant.

Ventes par le Shérif

DISTRICT DE QUÉBEC No. 2290. BELLEAU et AL. et PELLETIER et AL. comme appartenant à JEAN BAPTISTE PELLETIER, Le No. 51 du cadastre officiel de la ville de Lévis, quartier Lauzon, rue Fraser, avec bâtisses, vente à la porte de l'église paroissiale de Notre Dame de la Victoire le 18 septembre courant à 10 heures A. M.

No. 819. MASSICOTTE et LEMAY. Le côté sud ouest du lot No. 65 du cadastre officiel de la paroisse de St Jean Deschallons sans terre, au premier rang, avec la juste moitié indivise des bâtisses, à distribuer de la dite terre le terrain appartenant au Dr Poisson. Vente à la porte de l'église paroissiale de St Jean Deschallons, le 25 septembre courant, à 10 heures A. M. ALLELYN & PAQUET, Shérif.

Bureau du Shérif, Québec sept 1885.

Le magasin de Thé

LE SEUL DE CE GENRE A LEVIS

LE PUBLIC apprendra sans doute avec plaisir que M. J. B. ROUSSEAU vient



Chapeaux! Chapeaux!! (A L'ENSEIGNE DE L'OURS)

C'est là qu'on trouve les meilleurs chapeaux!! Pour se procurer un chapeau à bas prix et dans les derniers goûts, magasin de MM.

DORVAL & SAMSON

Cote du Passage

Nous trouvons à un assortiment complet et capable de satisfaire tous les goûts.

L'assortiment de ces messieurs fait tous les jours l'admiration de ceux qui visitent leur populaire établissement.

CHAPEAUX, CALOTTES, CAPOTS CIREES, (imp. rmeables) PARAPLUIES, etc., sont en nombre aussi grand que varie.

Le stock de MM. DORVAL & SAMSON consiste de plus en riches PELLETERIES de toutes sortes et dont les prix défient toute compétition.

Toutes personnes qui désirent faire réparer quelque pelletterie sont priées de nous les remettre au plus tôt afin que nous puissions les retourner le plus à bonne heure possible.

Ainsi, ne l'oublions pas. A L'ENSEIGNE DE L'OURS.

DORVAL & SAMSON

Cote du Passage, Lévis.

EAU MINERALE DE ST-LEON

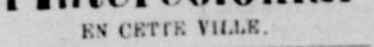
A VENDRE PAR Alex. DEMERS

AGENT POUR LA VENTE DES JOURNAUX

SALLE D'ATTENTE

l'intercolonial

EN CETTE VILLE.



Voyage de Plaisir

A BORD DU "VEGA"

Magnifique yacht vapeur qui peut contenir facilement 250 passagers

A partir du 15 juillet 1886, le "VEGA" fera les voyages suivants, le temps et les circonstances le permettant.

MARDI, de aux Grues, 9 A. M.

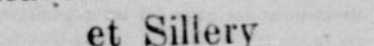
SAVEDI, tour de l'Île d'Orléans, 1.30 P. M.

Le départ s'effectuera de qui Champlain.

PRIX DE PASSAGE 150 Cts.

17 juillet 1886.

Traverse St-Romuald et Sillery



LE NOUVEAU VAPEUR "Levis"

Capt. DESROCHERS, gérant.

Le et après le 13 mai 1886, le "LEVIS" fera les voyages suivants, le temps et les circonstances le permettant.

MARDI, de aux Grues, 9 A. M.

SAVEDI, tour de l'Île d'Orléans, 1.30 P. M.

Le départ s'effectuera de qui Champlain.

PRIX DE PASSAGE 150 Cts.

17 juillet 1886.

FRUILLETON DU QUOTIDIEN

11 septembre 1886

SUR LE BUCHER

ou LE SORT DES FEMMES

IX

L'esclavage.

Il examina ensuite un vieillard que lui présentait l'intendant. Apeuler la poitrine, provoquer le mouvement des muscles par la menace du fouet, ouvrir la bouche, afin de se rendre compte si la denture pourrait encore assez bien préparer les aliments, tout cela fut fait en quelques instants.

—C'est une ruine, ricana le marchand.

—Allons, va-t-en, dit l'intendant d'un air mécontent en repoussant la vieille esclave.

—Et celles-ci? qu'en dites-vous? demanda l'intendant en montrant une jeune fille que le mélange du sang avait rendue presque blanche.

—On sait que bien souvent les maîtres abusent de leurs esclaves, qu'ils donnent une certaine éducation aux enfants qui naissent de ce commerce illicite, mais que bien souvent aussi, soit négligence, soit qu'un autre objet ait charmé leurs yeux, ils abandonnent leur sang et le vendent pour de l'or.

Traverse de L'ÎLE D'ORLEANS

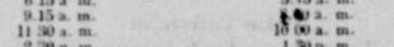
A VENDRE PAR Alex. DEMERS

AGENT POUR LA VENTE DES JOURNAUX

SALLE D'ATTENTE

l'intercolonial

EN CETTE VILLE.



Voyage de Plaisir

A BORD DU "VEGA"

Magnifique yacht vapeur qui peut contenir facilement 250 passagers

A partir du 15 juillet 1886, le "VEGA" fera les voyages suivants, le temps et les circonstances le permettant.

MARDI, de aux Grues, 9 A. M.

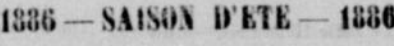
SAVEDI, tour de l'Île d'Orléans, 1.30 P. M.

Le départ s'effectuera de qui Champlain.

PRIX DE PASSAGE 150 Cts.

17 juillet 1886.

Traverse St-Romuald et Sillery



LE NOUVEAU VAPEUR "Levis"

Capt. DESROCHERS, gérant.

Le et après le 13 mai 1886, le "LEVIS" fera les voyages suivants, le temps et les circonstances le permettant.

MARDI, de aux Grues, 9 A. M.

SAVEDI, tour de l'Île d'Orléans, 1.30 P. M.

Le départ s'effectuera de qui Champlain.

PRIX DE PASSAGE 150 Cts.

17 juillet 1886.



LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des mailles Canadiennes et des Etats-Unis.

1886 — ARRANGEMENTS D'ETE — 1886.

LES LIGNES de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivets pour la force, à rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Allan Line.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonbury, Québec et Montréal.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Liverpool service.

Prix du passage de Québec.

Cabine, ..... \$40.00, \$70.00 et \$80.00

Suivant les recommandations.

Intermédiaire, ..... \$30.00

Expres, ..... \$20.00

Un vapeur avec les mailles et les passagers pour les Steamer de la Maille de Liverpool, Liverpool, Londonbury, Québec et Montréal.

Service extraordinaire de Liverpool, Londonbury, Québec et Montréal.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Liverpool service.

Prix du passage de Québec.

Cabine, ..... \$50 et \$80

Suivant les recommandations.

Les vapeurs du service de Glasgow, Québec et Montréal.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Glasgow service.

Les vapeurs du service de Londres, Plymouth, Québec et Montréal.

Table listing ship names, destinations, and dates for the London service.

ARRANGEMENT

1886 — SAISON D'ETE — 1886

A partir de LUNDI le 14 de JUNE 1886

Les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LES TRAINS LAISSERONT LEVIR

Pour Halifax et Saint-Jean, 8.15 a. m.

Pour la Rivière-du-Loup et St-Favice, 2.30 p. m.

Pour la Rivière-du-Loup, 5.05 p. m.

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIR

De la Rivière-du-Loup, 5.15 a. m.

De St-Favice et de la Rivière-du-Loup, 1.55 p. m.

De Halifax et Saint-Jean, 1.25 p. m.

Les Chars d'Orléans, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Les Chars de Québec, 1.30 p. m.

Aux cultivateurs

Un défilé de \$200.

Nous savons qu'une certaine Manufacture de Moulins à battre le grain essaie de déprécier les moulins. Forts de la supériorité de nos Moulins à battre le grain, et que nous savons être les meilleurs qui soient manufacturés, nous ne sommes aucunement occupés de la chose, mais pour mettre fin à tout malentendu qui pourrait en résulter, nous sommes prêts à concourir avec aucune autre machine à moudre (tread power machine) avec un enjeu de \$200, et en conséquence nous demandons à la maison à laquelle nous faisons allusion d'accepter ce défi ou de se déclarer coupable de vouloir blâmer les gens. D'un autre côté, si cette manufacture ne voudait pas d'enjeu, nous serions prêts à concourir sans le \$200.

MATHEW MOODY & SONS, Terrebonne, 29 mars 1886.

Pour autres informations s'adresser à J. T. LACHANCE, Rue Commerciale, Lévis.

Près de la gare du chemin de fer Intercolonial 12 avril 1886.

MARVELOUS PRICES! BOOKS FOR THE MILLION

Complete Novels and Other Works by Famous Authors.

The following books are published in most complete form, many of them handsomely illustrated, and all are printed from good type upon good paper. They are a great variety of titles, and we think you will find among them the one which you desire most. Each book is bound in cloth, and is worth \$1.00 each. Each book is complete in itself.

The Waverley Novels. This is the best ever which your grandmothers thought fit to read, and it is just as they thought fit to read.

Oliver Twist. A story of the life of a boy who has been through a long and hard life.

The Lady of the Lake. A romance in verse, and of the works of Scott none is more beautiful than this.

Marshall's Dictionary for Ladies and Gentlemen, a guide to politeness and good breeding, giving the rules of modern etiquette for all occasions.

The Standard Letter Writer for Ladies and Gentlemen, a complete guide to correspondence, giving plain directions for the composition of letters of every kind, with innumerable forms and examples.

Widow's Guide. A complete and useful collection of Acting Characters, Private Dialogues, Scenes, etc., for social gatherings, private entertainments, and readings at home. Illustrated.

Madison, Hamilton and Washington, a large and complete collection of their writings and speeches, with notes and explanations.

At the World's Bazaar. A Novel, by Thomas Wilson, author of "The House of the Dead," etc.

Black Beauty. A Story, by Anna Sewall, author of "The Hillyars," etc.

The Story of the Holly Tree. A Novel, by the author of "The Holly Tree," etc.

The Story of the Holly Tree. A Novel, by the author of "The Holly Tree," etc.

Back to the Old Home. A Novel, by Mary Easton, author of "The Holly Tree," etc.

John Hawley's Wife. A Novel, by Miss Martineau, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

Anna. A Novel, by Mrs. Henry Wood, author of "The Holly Tree," etc.

Kenilworth. A Novel, by George Eliot, author of "The Holly Tree," etc.

PAUCHEUSES! RATPAUX!!!

AUX CULTIVATEURS

Avant d'acheter ailleurs venez voir la machine-modèle MOODY, au

No. 37 rue Commerciale, Lévis

La faucheuse la mieux combinée dans toute l'Amérique, ne boue jamais dans le foin.

Prenez la à l'Exposition de Toronto.

Diplômée à l'Exposition Provinciale tenue à Sherbrooke, en octobre 1885.

La machine la plus parfaite en usage.

RATEAU "LE TIGRE"

Se débarrasse par lui-même.

Le champion du monde entier.

Voyez-en un! Essayez-en un! Acheté-en un!

Possédez un essai solide en fer battu d'une roue à vapeur.

Tout jeune garçon ou jeune fille qui savent conduire un cheval peuvent rattraper aussi bien que l'homme le plus fort.

Rassemblez tout espèce de grain ou de foin.

Est garanti pour résister aux plus rudes travaux et est toujours sous le contrôle du conducteur.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.

Est toujours prêt à fonctionner.